



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CDC Arkhinéo : + 40 % de documents archivés en 2010

Paris, le 20 janvier 2011 – CDC Arkhinéo, Tiers de Confiance Archiveur, filiale de la Caisse des Dépôts, dresse son bilan 2010. Une année encore extrêmement riche et des chiffres toujours en constante progression :

- **90 millions de documents archivés en 2010**, contre 65 millions en 2009
- **240 millions de documents archivés depuis sept ans** : factures, bulletins de paie, contrats de prêt, contrats de travail, courriers électroniques, jetons d'horodatage, fichiers de preuve, etc.
- **Plus de 2 000 tonnes de papier économisées**
- **100 clients directs et plusieurs centaines via ses partenaires**

2010, une année clé pour CDC Arkhinéo

En 2010, CDC Arkhinéo a finalisé la mise en place de nouvelles fonctionnalités sur sa plateforme d'archivage. Elle apporte ainsi des garanties supplémentaires de sécurité et une plus grande facilité d'utilisation, grâce notamment à une gestion plus riche des métadonnées. Cette étape marque la volonté du Tiers de Confiance archiveur de s'améliorer constamment et de répondre de façon toujours plus pointue aux exigences d'un marché en pleine évolution.

En mai 2010, CDC Arkhinéo a été attesté en conformité à la norme Z42-013, à un niveau de sécurisation renforcé. Cela garantit une qualité de service reconnue par la profession.

En septembre 2010, le Tiers de Confiance Archiveur a été le tout premier acteur à obtenir un agrément pour l'archivage électronique des documents des collectivités locales et administrations, délivré par le Ministère de la Culture.

Ces trois événements sont ainsi venus confirmer la position de leader de CDC Arkhinéo dans le domaine de l'archivage à valeur probante des documents électroniques.

Selon Charles du Boullay, Directeur général : « *L'année 2010 a été marquée par une forte croissance, confortant notre place de leader sur un marché toujours plus exigeant. Les performances du Coffre-fort électronique® sont saluées par l'ensemble des professionnels de la dématérialisation, nos différents partenariats qui représentent un accroissement des clients indirects en attestent. De plus, l'ouverture au secteur public nous offre de nouvelles perspectives et la société entend se développer en 2011 sur un marché en constante progression et mutation* ».

La dématérialisation des factures, un enjeu de taille pour CDC Arkhinéo

À compter du 1^{er} janvier 2012, l'État devra être en mesure d'accepter les factures émises par ses fournisseurs sous forme dématérialisée. Certains pays de l'Europe ont déjà mis en place ce projet et les enjeux financiers sont considérables : un total estimé à 40 milliards d'euros par an à l'échelle de l'Union.

Pour la France, les enjeux économiques et écologiques seraient conséquents. À titre d'exemple, pour le traitement comptable et financier, la consommation de papier représenterait plus d'un milliard de feuilles A4 par an dans le secteur public local.

À propos de CDC Arkhinéo

Créée en 2001, CDC Arkhinéo est une filiale détenue à 100% par la Caisse des Dépôts. CDC Arkhinéo, tiers de confiance archiveur, est la première société française d'archivage à valeur probante des données électroniques (90 millions de documents archivés en 2010, avec une croissance record de 40 % par rapport à 2009). Grâce à sa solution unique de Coffre-fort électronique® en mode ASP, CDC Arkhinéo assure la conservation intègre et à long terme de tous types de documents électroniques (factures, contrats, bulletins de salaires, e-mails, etc.).

CDC Arkhinéo s'engage en effet à tous les stades du processus : garantie de conservation des données dans des centres d'archivage hautement sécurisés (site de sauvegarde distant de plus de 450 kilomètres des deux sites principaux situés en région parisienne), garantie d'intégrité des données déposées, accès en ligne permanent à tous les documents (taux de disponibilité contractuels).

CDC Arkhinéo archive aujourd'hui les données numériques de clients prestigieux tels que AchatPublic.com, Auchan France, b-process, Caillau, Carrefour France, CDC FAST, CertEurope, Certicorps, Coface, Deskom, Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC), Dassault Aviation, Deskom, Extelia (Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables, Chambre Nationale des Huissiers de Justice), Faurecia, Finaref, Gemalto, Generix Group, GSF, Informatique CDC, Keynectis (plus de 70 établissements financiers dont Crédit Agricole SA, Finaref, Monabanq), Kerema, Keyvelop (STS Group), LOGIDOC-Solutions, Logilec Leclerc, Novapost, Orange Business Services, Pepsico, Pixid, RH Externett, Seeburger, Steria, TDF.

CDC Arkhinéo est membre de l'ADIJ, du GS1, a participé au groupe de travail en charge de la révision de la norme AFNOR Z 42-013 et est régulièrement consultée comme expert.

En mai 2010, le service Coffre-fort électronique® de CDC Arkhinéo a été attesté par un tiers en conformité avec la norme AFNOR Z 42-013 révisée en 2009 au niveau de sécurisation « Renforcé ».

CDC Arkhinéo s'est vu délivrer en septembre 2010, par le Ministère de la Culture, son agrément pour la conservation des archives publiques des collectivités et administrations.

Pour plus d'informations, consultez notre site et abonnez-vous à notre flux RSS : www.cdcarhineo.fr